

pour parler sans tarder et à donner leur appui à une reprise prochaine des négociations du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement quant à l'interdiction complète des essais nucléaires, à l'arrêt de la production des matières fissiles servant à des fins militaires, et à la réduction puis à l'élimination des stocks nucléaires.

Depuis la dernière session de l'Assemblée, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été présenté à la signature des intéressés, et quelque 80 pays l'ont signé. Le Canada a signé le Traité et entend le faire ratifier en temps voulu. Tous les pays devraient en devenir partie sans tarder, afin de contribuer à lui donner sa portée pleine et entière.

L'emploi persistant de la force dans les différends internationaux, et les innombrables souffrances humaines résultant de la guerre, ont mis en évidence le rôle du commerce des armes classiques comme facteur des conditions engendrant la violence. A l'époque de la Société des Nations, on s'était efforcé d'imposer des restrictions au commerce des armes en publiant des statistiques sur le mouvement des armes et du matériel de guerre entre États. Il conviendrait, à notre avis, de faire revivre le concept d'un registre international de livraison d'armes.

Mon Gouvernement s'intéresse aussi à la possibilité de voir limiter les livraisons d'armes dans les régions où règne une vive tension politique et militaire, et il a observé d'un œil approbateur que l'Union soviétique s'est montrée récemment favorable, moyennant certaines conditions, à la mise en vigueur « de mesures de désarmement régional » et à l'idée de « réduire le niveau des armements dans diverses régions du monde, y compris au Moyen-Orient ».

Le Nigéria

Après la crainte de la guerre, dont j'ai jusqu'ici examiné les différents aspects actuels, la faim et les privations graves sont, nous le savons tous, des questions dont ne saurait se désintéresser, surtout quand elles atteignent l'ampleur d'un désastre, une organisation mondiale comme la nôtre. Le secrétaire général l'a reconnu en attirant notre attention sur la situation qui règne au Nigéria, dans l'Introduction à son rapport annuel.

La délégation du Canada reconnaît et comprend parfaitement le désir de l'Organisation de l'unité africaine, qui a demandé que les gouvernements s'abstiennent de prendre des mesures de nature à compromettre l'unité, l'intégrité territoriale et la paix au Nigéria. Nous connaissons aussi et nous apprécions les efforts accomplis par le Gouvernement du Nigéria et plusieurs autres pour résoudre les problèmes humanitaires qui se posent. Nous espérons que ces efforts prendront de plus en plus d'ampleur au fur et à mesure que l'exigera la situation. Devant la tragédie humaine qui se déroule sous nos yeux, il est tout naturel que les hommes, partout, ressentent une profonde sympathie pour la population du Nigéria et souhaitent vivement qu'on n'épargne aucun effort sur la scène internationale pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin.